

en vertu de l'acte passé dans la 37e année du règne de Sa Majesté, intitulé : " Un acte pour la suppression des serments volontaires et extra-judiciaires."

ISAAC GAUTHIER,
S. G. LIEUTENANT.

Signé et reconnu devant moi, }
à Sherbrooke ce 9e jour }
de juin de l'année 1887. }

A. G. WOODWARD, J. P.

CANADA, }
PROVINCE DE QUEBEC, }
District de Saint-François. }

Je, Henry Walter Mulvena, de la cité de Sherbrooke, dans le district de Saint-François, avocat, déclare solennellement : Qu'il est à ma connaissance personnelle que Rémi Tremblay, alors domicilié à Stoke, a pris une part active aux élections fédérales en janvier et février derniers, et qu'il y a fait preuve d'un esprit de parti des plus acerbe ; qu'il a adressé la parole dans des assemblées tenues en diverses paroisses ; et, qu'une fois entre autres, il s'est servi, comme argument contre le gouvernement, du fait que tout en étant un employé du service civil, il se voyait forcé de condamner le gouvernement.

Et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie, et en vertu de l'acte passé dans la 37e année du règne de Sa Majesté, intitulé : " Acte pour la suppression des serments volontaires et extra-judiciaires."

H. W. MULVENA.

Signé et reconnu devant moi, à Sher- }
brooke, dans le district de Saint- }
François, ce 7e jour de juin, 1887. }

WM. MURRAY, J. P.

CANADA, }
PROVINCE DE QUÉBEC, }
District de Saint-François. }

Je, Jean Evangéliste Plamondon, cultivateur, de Wotton, dans le district de St-François, déclare solennellement comme suit :

Je connais Rémi Tremblay, du canton de Stoke, l'un des traducteurs du *Hansard*, à Ottawa ;

J'ai pris part à la dernière élection fédérale tenue dans le district électoral de Richmond et Wolfe, tenue le 22 février dernier.

A ma connaissance personnelle, le dit Rémi Tremblay a pris une part active à la dite élection dans l'intérêt du candidat libéral, monsieur Greenshields.

Le, ou vers le treize février dernier, à l'endroit appelé St-Camille, dans le comté de Wolfe, le dit Rémi Tremblay prit part à la discussion publique et fit un discours public en faveur du dit candidat libéral, en dénonçant fortement le gouvernement de Sir John A. Macdonald et le parti conservateur, en faisant à M. Ives (aussi présent à l'assemblée) des reproches amers pour la conduite qu'il (M. Ives) avait tenue relativement à l'exécution de Louis Riel.

Le dit Tremblay a déclaré dans ce discours, qu'il ne craignait pas de s'exposer de perdre sa place de traducteur pour défendre ce qu'il appelait la cause nationale.

Lors de la mise en nomination des candidats, à Danville, je me suis trouvé avec le dit Tremblay à l'Hôtel Gibson, où eut lieu une discussion à laquelle le dit Tremblay a pris part en soutenant chaudement la cause libérale et la candidature de Greenshields.

Et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie, en vertu de l'Acte passé dans la trente-septième année du règne de Sa Majesté, intitulé : " Un acte pour la suppression des serments volontaires et extra-judiciaires."

J. E. PLAMONDON.

Signé et reconnu devant moi }
à Sherbrooke, ce 4ème }
jour de juin 1887. }

H. C. WILSON, J. P.